



Les couleurs de l'espoir

Concours de peinture SEP'ART
du 28 septembre au 15 décembre 2009

Bulletin de remboursement de frais

COORDONNÉES :

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. (domicile) : Tél. (mobile) :

Courriel :

(Merci de remplir vos noms, prénoms et adresse en lettres capitales SVP)

REMBOURSEMENT :

Le remboursement sera effectué par chèque sur la base d'un montant maximum de 60 €/participant.

Frais de réalisation de l'oeuvre (matériel)

Montant en euros :

Frais d'expédition de l'oeuvre (La Poste)

Montant en euros :

Total en euros :

Ce document est à retourner dûment complété avant le 28 janvier 2010 accompagné des justificatifs originaux à :

Action d'Eclat - **Concours SEP'ART**
6 avenue de Sceaux - 78000 Versailles

"Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au Remboursement de frais pour le Concours de peinture SEP'ART. Les destinataires des données sont l'agence organisatrice : Action d'Eclat. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Action d'Eclat - Concours SEP'ART - 6 avenue de sceaux - 78 000 VERSAILLES. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant."

2ème édition